











# TEMPS MORT

n° 21

**CDO - SAISON 2018-2019**

# SOMMAIRE

 PAGE	3	:	<b>Mot du Président</b>
 PAGE	4	:	<b>JNA</b>
 PAGE	7	:	<b>Que faire – comment faire en cas d’incident</b>
 PAGE	8	:	<b>Contrôle des licences</b>
 PAGE	9	:	<b>Questions posées par des arbitres</b>
 PAGE	11	:	<b>Questions posées sur les nouvelles règles</b>
 PAGE	12	:	<b>Mémo pour l’utilisation de l’e-Marque</b>
 PAGE	15	:	<b>Contact</b>

# Mot du Président

Fin octobre est souvent l'heure des premiers bilans. Sur le papier il y a 145 arbitres départementaux dans le 49 et 80% ont moins de 20 ans. Plus de solutions mais pas forcément moins de soucis. Déjà des blessures plus ou moins graves pour les uns, des indisponibilités presque totales pour d'autres, le travail... et un week-end du 20-21 octobre où la désignation sur toutes les rencontres de Coupe de l'Anjou masculine est quasiment impossible.

Pour les blessés, je ne peux que les inciter à aller voir le médecin pour être vite remis en forme.

Pour les indisponibilités, la situation semble...s'améliorer. Un conseil toutefois, pour les nouveaux en particulier, il faut bien prendre le temps de poser ses indisponibilités sur FBI. Ensuite si votre propre match, votre coaching... ne vous permet pas d'apparaître sur FBI pour les désignations, vous ne recevrez pas de rencontres à arbitrer. Envoyer un mail avec vos horaires de disponibilité au Comité, sur le téléphone des urgences, une désignation de remplacement pourra vous être faite.

Certains parlent de préserver leur vie personnelle. Bien sûr et c'est indispensable mais que dire de la vie de famille des bénévoles de la CDO qui doivent gérer des heures entières les retours des uns et des autres au détriment de leurs relations avec femme et enfants. On pourrait ainsi se poser la question de perdre un ou plusieurs bénévoles.

Des encouragements aux 14 arbitres du département qui s'engagent dans la formation pour passer l'examen d'Arbitre Régional.

Le samedi 20 octobre dernier, la FFBB m'a demandé de désigner une jeune arbitre pour accompagner les arbitres de la rencontre Cholet Basket / Pau Lacq Orthez. J'ai demandé à Sharleen DAVID d'être cette personne et en plus à d'autres jeunes arbitres (ou en formation) de profiter de la soirée. En contrepartie, Sharleen est devenue rédactrice dans ce numéro 21 de TM de quoi donner des vocations à d'autres parmi vous.

Bon courage à toutes et à tous pour cette fin d'année 2018

Bruno CHARBONNIER – Président de la CDO

# Journée Nationale de l'Arbitrage

## RENCONTRE AVEC 3 ARBITRES DE JEEP ELITE

Le 20 octobre 2018, lors du match opposant l'équipe de Cholet Basket à celle de Pau-Lacq-Orthez nous avons eu l'occasion de faire la connaissance des 3 arbitres de la rencontre, et du commissaire observateur, ce qui pour nous, jeunes arbitres ou encore en formation ne peut être que bénéfique.

*Notre groupe était composé de Charline DECRON et Elise COUET, également de Titouan BELLANGER (en formation PEA). Romane BOURRY nous a rejoint pour la discussion d'après match.*

Avant le début du match, nous avons obtenu un temps d'échange avec Paul ANTIPHON, Freddy LEPERCQ et Alexandre DEMAN, qui représentent les trois arbitres du match, mais aussi de Goran RADONJIC, ancien grand arbitre international présent ce soir en tant que commissaire observateur.

Nous leur avons demandé dans un premier temps comment se déroule une préparation de match à ce niveau ? En effet, un match se prépare dans un premier temps seul puis ensuite en équipe en communiquant avec ses collègues de la rencontre mais aussi parfois ceux ayant sifflé l'une des deux équipes la semaine précédente. La préparation se fait durant la semaine d'avant match, ils bénéficient de la possibilité de visionner des actions afin de cibler les points, le joueur qui demanderont une vigilance plus importante. Chacun est donc actif dans la préparation de match. Cependant, peu importe le niveau du match, « un match de basket reste un match de basket » nous dit Paul ANTIPHON.

Ensuite, nous nous demandions pourquoi arrivent-ils 1h avant le début de la rencontre ? Freddy LEPERCQ nous a répondu que c'est une manière de se plonger dans l'atmosphère de la rencontre, de relâcher ou contrôler la pression qui est présente. Mais aussi ce temps est utile pour se rappeler la particularité du triangle, et se mettre d'accord en équipe sur « Que siffler ? Que laisser jouer ? ». Suite à ce moment de question, Goran RADONJIC nous fait-part de son expérience dans le milieu de l'arbitrage, et nous dit « Les jeunes, continuez l'arbitrage tant que vous avez de l'amour pour lui, c'est comme ça que vous réussirez ».

Puis nous les avons laissés se préparer tous les trois.





Nous avons regardé le match en tribunes, en nous focalisant plus particulièrement sur les attitudes des trois arbitres, sur leurs placements et sur leurs décisions. Nous pouvons remarquer une situation de confiance entre les 3 arbitres, c'est-à-dire que chaque arbitre s'occupe de sa zone qui lui est attribuée, quitte à être complètement orienté sur les actions de jeu hors-ballon. Leurs pieds montrent d'autant plus leur centre d'intention sur le terrain. Durant la rencontre on a pu entendre un double et même un triple coup de sifflet, ce qui montre que même à ce niveau-là les erreurs d'inattentions sont humaines et normales. Comme nous a dit Goran RADONJIC avant le match, « Tous le monde se trompe c'est normal, celui qui se croit parfait ne l'est absolument pas ! ». De plus, pour nous certifier ce regard sur leurs zones, dès le début de la rencontre, deux fautes ont été sifflées justement sur le jeu de hors ballon. Je pense que pour nous, jeunes arbitres ou encore en formation, voir cette responsabilité de zones effectuée avec autant de confiance pourrait nous aider à détacher nos yeux de la balle afin d'être plus vigilant sur le hors-ballon, lors de nos arbitrages.

A la fin du match, nous avons été accueillis dans une salle où se déroulait la finition de la feuille de marque, car en effet, en Pro A il n'y a pas d'e-Marque et les officiels de table de marque clôturent celle-ci en dehors du terrain, à l'écart. Ce moment permet à tous les officiels de la rencontre de discuter du match, de leurs éventuelles erreurs, ressentis, conseils, ...

C'est un moment qui me semble important pour la progression et l'apprentissage de tous, même à ce niveau. C'est donc dans ce local que nous avons pu une nouvelle fois discuter avec les officiels (en grande partie les arbitres), mais aussi Goran RADONJIC. Nous leur avons demandé comment ils réagissent lorsque toute une salle se met à crier, contester leurs décisions ? S'ils en prennent compte ou non ? Alexandre DEMAN nous a répondu en utilisant une comparaison qui nous permet de cerner la situation « C'est comme quand tu roules sur l'autoroute à contre sens sans te rendre compte qu'il y a un souci ». Puis Paul ANTIPHON nous dit que lorsqu'ils ne sifflent pas, la concentration est telle que le bruit autour ne les atteint pas, or lorsqu'ils sifflent, donc que le jeu s'arrête, que le public conteste, c'est là qu'ils sont le plus attentifs à ces remarques sans vraiment en tenir compte. Ensuite on a parlé des écrans mobiles et des marchers des ailiers et meneurs en réception de balle qui n'ont pas été réellement sifflés durant la rencontre.



En effet, en ce qui concerne les écrans, ils s'étaient mis d'accord lors de leur préparation de ne siffler que s'ils avaient une incidence sur le jeu, de même pour les marchers, si l'avantage pris est trop conséquent, ils sifflent. « C'est une méthode utilisée afin de ne pas trop hacher le jeu » nous dit Freddy LEPERCQ. Puis pour terminer, Goran RADONJIC nous a demandé si le match avait été remporté par l'équipe qui le méritait, ou bien que le rôle des arbitres avait eu un impact sur la victoire de Pau-Lacq-Orthez ? Nous avons regardé les statistiques et remarquer que c'était cohérent. Puis cette agréable soirée se termine autour d'un petit verre, et une expérience qui restera, je pense, pour nous, plus que positive dans notre parcours dans l'arbitrage.

En remerciant Bruno CHARBONNIER pour cette invitation, mais aussi Paul ANTIPHON, Freddy LEPERCQ, Alexandre DEMAN et Goran RADONJIC d'avoir accepté de nous recevoir et nous faire part de leur expérience.

Sharleen DAVID



# QUOI FAIRE - COMMENT FAIRE EN CAS D'INCIDENTS

Déjà plusieurs d'entre vous ont eu à gérer des situations conflictuelles, faire face à des injures, des comportements inacceptables...

Nous savons tous que la commission de discipline est depuis cette saison REGIONALE donc il faut être encore plus rigoureux dans le respect des règles d'enregistrement de votre rapport d'incident.

D'abord vous devez utiliser le document qui a été mis sur le site du Comité, page de la commission CDO, documents utiles : [Formulaires incident et réclamation](#)

Il doit être envoyé le plus rapidement possible :  
Ligue Régionale de Basketball des Pays de la Loire  
2 rue Gauguin  
44800 SAINT HERBLAIN  
ou adresse mail : [secretariatgeneral@liguebasket.com](mailto:secretariatgeneral@liguebasket.com)

Les 2 arbitres de la rencontre doivent faire leur rapport. L'arbitre 1 doit demander aux personnes à la table, aux entraîneurs, aux capitaines de faire de même.

Si vous ne faites pas votre rapport tout de suite comme indiqué, la commission de discipline risque de ne pas analyser votre rapport et c'est dommage.

# **CONTRÔLE**

# **DES LICENCES**

Chaque saison la question revient : un joueur qui n'a pas sa licence peut-il participer à la rencontre ? Une photocopie, un document numérique peut-il être considéré comme valable ?

Voici la réponse officielle de la Fédération :

Les règlements sportifs généraux prévoient la vérification des licences. A été ajoutée la possibilité d'une présentation de la licence sur support numérique.

Vous trouverez ci-dessous l'article des règlements sportifs généraux :

## 2.2 Vérification des licences

En cas d'absence de licence, le joueur et/ou l'entraîneur doit présenter une pièce d'identité pour pouvoir participer à la rencontre. Pièces d'identité admises : carte d'identité nationale, permis de conduire, carte de scolarité, carte professionnelle, passeport, carte de séjour.

Les licences et justificatifs d'identité pourront être présentés sur support numérique, sous réserve que la photographie et les informations soient correctement lisibles et identifiables pour les arbitres.

Plusieurs officiels ont interrogé la Fédération pour l'application de ce point de règlement :

« Les licences et justificatifs d'identité pourront être présentés sur support numérique, sous réserve que la photographie et les informations soient correctement lisibles et identifiables pour les arbitres ».

- Par extension, les photocopies de licences et de pièces d'identité seront également acceptées sous réserve que la photographie et les informations soient de la même façon correctement lisibles et identifiables pour les arbitres.

- Dans ce cas, il n'est pas nécessaire de renseigner la mention Licence Non Présentée dans la case réservée au numéro de licence.

Fournir une licence sans photo, ou un duplicata de licence, implique de devoir montrer une pièce d'identité avec photo, ou sa copie numérique ou sa photocopie, pour pouvoir jouer.

En l'absence de licence ou de duplicata le joueur peut jouer sous réserve de montrer une pièce d'identité avec photo, sa copie numérique ou sa photocopie. De plus la mention LNP (Licence Non Présentée) devra être inscrite dans la case réservée au numéro de licence et l'information sera reportée au verso de la feuille de marque par l'arbitre).

Il est rappelé que ces vérifications ont pour objet d'assurer que les personnes participant aux rencontres sont effectivement bien licenciées et répondent aux conditions de qualification, notamment en matière de certificat médical.



# QUESTIONS POSÉES

## par des arbitres

Dans le questionnaire rempli chaque week-end vous avez la possibilité de poser des questions, de règlement, de code de jeu, de... quelques réponses qui peuvent intéresser tout le monde :

**Question : « Lors d'une remise en jeu, le joueur qui a fait la touche a touché le dos d'un adversaire pour ensuite récupérer le ballon pour aller marquer. Est-ce légal ? »**

Réponse :

Le joueur effectue une remise en jeu et lâche le ballon qui touche le dos de son adversaire. Le joueur effectuant la remise en jeu peut alors reprendre le contrôle du ballon à la seule condition qu'il soit considéré comme étant rentré sur le terrain.

Sachant que :

Si le joueur a un appui en contact avec l'extérieur du terrain, ce joueur est hors du terrain.

Si le joueur est en l'air, alors que son dernier appui était hors du terrain, ce joueur est hors du terrain.

Si le joueur a un appui en l'air, et l'autre en contact avec le terrain, ce joueur est dans le terrain.

Article 17.3 Règle

17.3.1 : Le joueur effectuant la remise en jeu ne doit pas :

[...]

Toucher le ballon sur le terrain de jeu avant qu'il ait touché un autre joueur

[...]

Article 11.1 La position d'un joueur

La position d'un joueur est déterminée par l'endroit où il touche le sol

Lorsqu'il est en l'air, il conserve le même statut qu'il avait lorsqu'il touchait le sol avant son saut [...].

**Question : « Sur un rebond attrapé par deux joueurs d'équipes différentes, bras tendu en l'air. L'un des deux finit par encercler l'autre tout en tenant le ballon. J'ai sifflé entre-deux mais je n'en suis pas sûr. »**

Réponse :

Les situations de tirs loupés provoquent, la plupart du temps, une situation de rebond entre plusieurs joueurs. Dans la situation évoquée, un rebond est joué entre deux joueurs adversaires.

Même si ces deux adversaires se disputent le contrôle du ballon, il faut que la notion de cylindre de chacun des joueurs soit respectée.

Or, dans cette situation, un joueur semble clairement ne pas respecter le cylindre de son adversaire, en l'entourant. Il provoque de ce fait un contact sur son adversaire, l'empêchant de progresser.

Le ballon tenu n'est donc plus justifié et une faute pour le joueur qui est responsable du contact doit être sifflée.

**Question : « Un joueur d'une équipe contrôle le ballon dans sa zone arrière et fait une longue passe pour une contre-attaque. Le ballon frappe le panneau en zone avant et revient sans toucher personne dans les mains du passeur, toujours situé en zone arrière. Y a-t-il retour en zone ? »**

Réponse :

L'une des conditions de la règle du « Ballon retournant en Zone Arrière » (dit retour en zone) est que le ballon doit être contrôlé en Zone Avant pour que l'on puisse siffler une violation de cette règle.

Dans cette situation, le ballon n'est pas contrôlé en Zone avant mais touche seulement une partie de la zone avant (le panier). Il n'y a donc pas de Retour en Zone.

Nous pouvons donc nous servir de l'article 30-14 des Interprétations Officielles de la FFBB

Toutefois, une nouvelle période de 8 secondes sera donnée à l'équipe qui contrôle le ballon dans sa zone arrière car le ballon a été en contact avec la zone avant.

30-14 Exemple Cas du ballon seulement touché en zone avant

A1 dans sa zone arrière passe le ballon à A2 qui se situe en zone avant. A2 touche le ballon qui retourne vers A1 toujours positionné en zone arrière.

Interprétation : Action légale car A1 n'a pas établi le contrôle du ballon dans sa zone avant.

# QUESTIONS POSEES

## sur les nouvelles règles

A4 commet une faute (simple) sur une tentative à trois points de B9.

Tout de suite après le 1<sup>er</sup> lancer franc tiré et marqué, le joueur B12, qui est présent sur le terrain, est sanctionné d'une faute technique. Quelle sera la réparation et la reprise du jeu ?

Il s'agit de l'application d'une nouvelle règle 2018. La faute technique sera sanctionnée d'un lancer franc, qui doit être tiré de suite. Ce qui signifie qu'un joueur de l'équipe A présent sur le terrain devra tirer un lancer franc. Puis B9 pourra reprendre ses deux derniers lancers francs de la première faute.

B15 intercepte le ballon dans sa zone arrière et dribble vers son panier. A8 commet une faute qui est qualifiée d'antisportive par les arbitres.

Quelle sera la réparation de cette faute ?

Il s'agit de l'application d'une nouvelle règle 2018. Cette faute antisportive sera sanctionnée de deux lancers francs en faveur de l'équipe B. Puis une remise en jeu sera donnée à l'équipe B depuis la ligne de remise en jeu située face à la table de marque dans sa zone avant (dans le prolongement de la ligne à trois points). Elle bénéficiera alors de 14 secondes au chronomètre des tirs

Il reste 1'25 au chronomètre de jeu dans le dernier quart temps.

L'équipe A commet une violation (marcher) dans sa zone avant. Le ballon sera donc rendu à l'équipe B dans sa zone arrière.

L'entraîneur de l'équipe B demande un temps-mort qui lui est accordé.

Quelle sera la remise en jeu ?

Il s'agit de l'application d'une nouvelle règle 2018. A la fin de ce temps-mort, l'entraîneur B devra indiquer aux arbitres son choix d'effectuer une remise en jeu en zone arrière ou en zone avant.

Zone ARRIERE => remise en jeu possible à l'endroit initial de la remise en jeu.

L'équipe B aura donc 24 secondes pour attaquer

Zone AVANT => remise en jeu depuis la ligne de remise en jeu située face à la table de marque dans sa zone avant (dans le prolongement de la ligne à trois points). L'équipe B aura donc 14 secondes pour attaquer

## PETIT RAPPEL

La CDO a mis en place, en fin de saison dernière, un questionnaire qui permet de faire un suivi sur vos différentes rencontres du week-end et de pouvoir communiquer avec les membres de la commission. D'autant plus si vous avez des questions concernant des points de règlement qui auraient pu vous poser des interrogations. N'hésitez pas à remplir à la fin de chaque rencontre et n'oubliez d'y indiquer votre numéro de rappel si vous souhaitez être recontacté.

# Mémo pour l'utilisation de l'e-Marque

Lors d'une rencontre U15, une situation exceptionnelle s'est produite : un incident a été déclaré par les arbitres du match.

Cet incident a été notifié par le biais de l'e-Marque, obligatoire à ce niveau. Mais pour clôturer la feuille de marque à la fin du match, il était obligatoire pour les capitaines de contresigner cette situation. Or, à ce niveau de jeu, la CDO vous rappelle qu'il n'y a pas de capitaine. Il était donc impossible de les faire signer et de ce fait, de clôturer la feuille.

Pour rappel : en ce qui concerne les catégories de jeu jusqu'à U15, il n'y a pas de capitaine désigné. Ce qui signifie que les rubriques soumises à contresignatures (Faute disqualifiante avec rapport, Réserve, Réclamation ou encore Incident) ne doivent pas être signées par qui que ce soit, que cela se déroule avec le-marque ou avec une feuille de marque manuelle.

Si vous rencontrez une situation similaire, voici ce que vous devez faire : [copies écran de l'e-Marque]



e-Marque - LOCAUX - VISITEURS - - 18/10/2018 21:34 - SDF

Fichier Actions Configuration ?

Administration Rencontre Feuille de marque Historique Récapitulatif Positions de tirs réussis Clôture de match

**EVENEMENTS A CONFIRMER**

Fautes :  Signer Incidents :  Signer

Vérifier et clôturer la feuille de marque

Signature de l'incident n°1

Moment de l'incident : Match  
Motif :  
TERRAIN ENVAHI

Capitaine A  Effacer Capitaine B  Effacer

Clé :  Clé :

Refus de signer  Refus de signer

Arbitre 1  Arbitre 2  Arbitre 3  Effacer

Clé : \*\*\*\*\* Clé : \*\*\*\*\* Clé :

Valider Annuler

**2e étape: cliquer sur "Refus de signer"**

e-Marque - LOCAUX - VISITEURS - - 18/10/2018 21:34 - SDF

Fichier Actions Configuration ?

Administration Rencontre Feuille de marque Historique Récapitulatif Positions de tirs réussis Clôture de match

**EVENEMENTS A CONFIRMER**

Fautes :  Signer Incidents :  Signer Réclamations :  Signer Réserves :  Signer

Vérifier et clôturer la feuille de marque

EN ATTENTE D

**3e étape: Vérifier si l'incident a été validé**

e-Marque - LOCAUX - VISITEURS - - 18/10/2018 21:34 - SDF

Fichier Actions Configuration ?

Administration Rencontre Feuille de marque Historique Récapitulatif Positions de tirs réussis Clôture de match

.....

.....

.....

.....

**VUE FINALE DE LA FEUILLE DE MARQUE APRES NOTIFICATION DANS L'E-MARQUE**

<b>INCIDENTS</b>		Motif <u>TERRAIN ENVAHI</u>	
ayant eu lieu <span style="display: inline-block; vertical-align: middle;"> <del>avant</del>  <del>pendant</del>  <del>après</del> </span> la rencontre et qui feront l'objet d'un rapport		.....	
.....		.....	
Signature 1 <sup>er</sup> arbitre CLE OK	Signature 2 <sup>e</sup> arbitre CLE OK	Signature Capitaine A REFUS	Signature Capitaine B REFUS

**OFFICIELS, DÉLÉGUÉ DE CLUB ET DÉLÉGUÉ AUX OFFICIELS**

Pour terminer et si vous l'estimez nécessaire, vous pouvez prévenir la CDO ou la CRO (selon le type de rapport) que vous n'avez pas pu faire contresigner les capitaines et que vous avez dû cocher « Refus de signer du capitaine » du fait qu'aucun capitaine n'est désigné à ce niveau.

La CDO se tient à votre disposition pour de plus amples informations.



# LES CONTACTS UTILES

*Comité Départemental de Basketball du Maine et Loire*

✉ **6 rue Pierre de Coubertin - BP 90021  
49137 LES PONTS DE CE cedex**

☎ **Tél. : 02 41 47 56 47**

@ [secretariat@maineetloirebasketball.org](mailto:secretariat@maineetloirebasketball.org)  
[www.maineetloirebasketball.org](http://www.maineetloirebasketball.org)

## C.D.O.

**Réunion tous les jeudis soir à partir de 16h :**

☎ Vous pouvez nous joindre au : 02 41 47 03 26

**Remplacement à très court terme (week-end) :**

☎ 06 07 85 81 26

## **ATTENTION :**

*Pour toutes informations à communiquer après 12h30 le vendredi,  
merci de nous contacter sur le téléphone des remplacements à très  
court terme (week-end)*